



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Abidjan, le

24 MARS 2026

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE
DES STAGES ET DES BOURSES

N° 022 MEMAECI/SG/DFCSB/SDSB/DFL/26

COMMUNIQUE

Le Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale informe les étudiants désireux de poursuivre leurs études supérieures en Inde que le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre des bourses d'études au titre de l'année académique 2026-2027.

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants ivoiriens ayant une bonne maîtrise de l'anglais et dont l'âge est compris entre dix-huit (18) et quarante (40) ans pour la Licence et la Maîtrise et de moins de cinquante ans (50) ans pour le Doctorat. Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une photographie au format passeport, ne dépassant pas 3,5 x 4,5 cm (25 ko) ;
- les copies certifiées conformes des diplômes et relevés de notes ;
- un certificat d'aptitude physique dont le modèle est à télécharger en ligne ;
- une lettre de recommandation ;
- les trois (03) premières pages du passeport en cours de validité (au moins 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2026) ;
- un projet de recherche pour les postulants du Doctorat.

Il est à préciser que tous ces documents suscités doivent être traduits en anglais, par un traducteur assermenté.

Les candidats de Licence en technologie doivent avoir composé en physique, chimie et mathématiques lors des examens de fin d'études, matières obligatoires pour les cours d'ingénierie.

Par ailleurs, le Conseil ne donne pas d'admission aux cours de médecine, para-médecine, mode et de droit.

La soumission du dossier de candidature se fait par voie électronique en téléchargeant les copies certifiées des documents traduits en anglais, sur le lien ci-après :
www.a2ascholarships.iccr.gov.in, avant le **30 avril 2026**.

Pour toute information complémentaire, l'Ambassade de l'Inde est joignable par e-mail : **education.abidjan@mea.gov.in** ou par téléphone au +225 27.22.47.95.80.

Une copie du dossier physique devra être déposée auprès de la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, **dans les plus brefs délais**.

Le Secrétaire Général Adjoint

Kapiélétién SORO
Ambassadeur

